SŒURS DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

Lettre aux Amis et Bienfaiteurs n° 96 - Automne 2026

Chers amis et bienfaiteurs,

Le 18 août 2026 a eu lieu la fondation d'une 33ème maison pour la Congrégation. C'est avec une grande joie qu'un petit essaim, envoyé par la Maison Mère, est arrivé aux États-Unis dans l'état de New York, à Warners non loin de Syracuse, étendant ainsi un peu plus les rameaux de notre famille religieuse.



Les adieux aux fondatrices au départ de la Maison Mère pour les États-Unis, via Paris, le 17 août 2026

Le nouveau couvent, entièrement aménagé par nos prêtres et les généreux bienfaiteurs



Qu'est-ce qu'une fondation ? C'est le prolongement d'un Ordre religieux ou d'une Congrégation sur un nouveau point du globe, afin d'y poursuivre son œuvre et d'y transmettre son héritage. Car une famille religieuse ne se réduit pas au nombre plus ou moins élevé de ses membres. Elle est aussi ce qu'elle réalise par eux dans ses fondations. Celles-ci sont effectuées dans un esprit missionnaire et dans un esprit de fidélité : fidélité à la Règle ou aux Constitutions, fidélité à l'esprit du Fondateur et surtout fidélité à la foi. Les Constitutions des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X, écrites par Mgr Lefebvre, leur demandent de compléter et de faciliter l'apostolat des prêtres. Chaque communauté représente la Congrégation auprès des âmes, œuvrant dans l'esprit des fondateurs. Partout, que ce soit à New York ou à Libreville, à Paris ou à Sydney, à Buenos Aires ou à Mexico, l'esprit et le but apostolique sont les mêmes qu'à la Maison Mère. Seules la langue ou la couleur de l'habit peuvent varier, nos missionnaires des pays chauds portant l'habit blanc.

Une fondation, c'est aussi toute une aventure, car il faut équiper entièrement la nouvelle communauté. C'est principalement à la Maison Mère que s'effectue cette préparation au cours des mois qui précèdent le départ en fondation. De nombreux cartons s'empilent au fur et à mesure des jours, contenant tout ce qui peut trouver un emploi dans une nouvelle maison et servir à la communauté. Parfois, l'installation ne manque pas de pittoresque, comme en République Dominicaine (2009) où les Sœurs ont dû exploiter tout ce qu'elles avaient sous la main : morceaux de tissu en guise de rideaux ou de porte, pinces à linge faisant office de tringle, etc., avant de pouvoir acquérir le nécessaire pour meubler et arranger le couvent.



Les livres sont sortis des
la bibliothèque de

Le jour du départ pour une fondation, les heureuses Sœurs désignées par la Providence quittent la Maison Mère au chant de l'*Ave Maris Stella* ; cette coutume est une richesse de la tradition missionnaire : c'est vers le milieu du XVIII^{ème} siècle que la congrégation des Missions Étrangères de Paris compose une cérémonie de départ des missionnaires, plaçant le périple sous la protection de la Sainte Vierge. Quelle joie et quelle émotion de continuer cette tradition, non seulement après nos fondateurs mais aussi après tant de Saints comme Saint Théophane Vénard, Just de Bretenières, Sainte Philippine Duchesne et tant d'apôtres de la foi qui chantaient l'*Ave Maris Stella* avant le départ, confiant à la Vierge Mère la grande aventure et le nouvel apostolat.

La chapelle de Warners, cœur de la communauté



À l'arrivée, après l'accueil toujours chaleureux des prêtres et des paroissiens, les Sœurs vont saluer le Divin Maître à la chapelle et y chanter le *Magnificat*, toujours selon la tradition missionnaire, rendant grâce pour la vocation et l'appel à étendre le règne de Notre-Seigneur. C'est si beau de pouvoir se donner à Dieu et aux âmes dans un nouveau champ d'apostolat !

Si les maisons dépendant de la Maison Mère ne sont pas plus nombreuses, ce n'est certes pas manque d'enthousiasme, mais bien, hélas, manque d'ouvrières… Car il faut dire que les maisons qui s'ouvrent peu à peu se font longtemps désirer. Combien de demandes toujours pressantes il faut, à contre-cœur, refuser ou tout au moins, longtemps ajourner… Que de fois notre Mère reçoit des appels : *« Ma Mère, il nous faudrait des sœurs pour tel prieuré qui compte de nombreux fidèles… Ma Mère, la maison des sœurs est prête à accueillir la communauté que vous nous enverrez… Ma Mère, les prêtres et les fidèles vous attendent avec impatience… Ma Mère,… »* Hélas, trop souvent : *« Ce serait avec grande joie, mais il nous manque la matière première : les religieuses… »*



s cartons et placés dans
e la communauté

Voici ce que disait notre vénéré Fondateur, Mgr Lefebvre, dans un sermon donné lors d'une cérémonie de prises d'habit et de professions, le 10 avril 1988 : *« Les projets sont immenses. On vous demande partout ! Cette année, peut-être en Australie, c'est un projet qui, je pense, n'est plus secret ; mais vous êtes demandées en Allemagne, vous êtes demandées en Italie, vous êtes*



Monseigneur Lefebvre et Mère Marie-Gabriel sont mis à l'honneur dès l'arrivée dans le nouveau couvent



demandées en Espagne, vous êtes demandées encore dans des institutions aux États-Unis, que sais-je, partout, en Amérique du Sud. Tous les prêtres voudraient avoir à côté d'eux des religieuses pour les aider dans leur apostolat et les fidèles aussi voudraient avoir des religieuses pour l'enseignement et l'éducation chrétienne de leurs enfants. Alors prions le Seigneur, prions Dieu pour qu'il vous envoie beaucoup de vocations. »

Oui, la vocation des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X a justement pour but de soutenir les prêtres en les déchargeant des tâches matérielles et en participant à leur apostolat, que ce soit auprès des enfants, dans les écoles, les missions, auprès des malades ; selon le souhait de Mgr Lefebvre qui décrivait le prieuré idéal comme ayant, en plus des prêtres, des frères et une communauté de



Les nombreux paroissiens ont vite fait d'adopter les Sœurs !

religieuses. Il nous faudrait donc autant de communautés que de prieurés, afin de pouvoir partout soutenir nos prêtres ! Aussi est-ce une vraie joie lorsque l'heureuse nouvelle arrive : *« Une fondation ! »*.

À cette nouvelle fondation de Warners, tout près de Syracuse dans l'état de New-York, nos Sœurs donnent des cours à l'école de la Fraternité, aidant au prieuré et aux œuvres paroissiales. La dernière-née de nos communautés est tout spécialement confiée à vos bonnes prières, chers amis et bienfaiteurs !



Les fidèles rivalisent de générosité pour offrir aux Sœurs tout ce dont elles pourraient avoir besoin

Nouvelles des Sœurs

1er juillet 2026, Écône ! Les Sœurs d'Europe ont l'immense grâce d'assister à l'extraordinaire cérémonie des sacres ; nous sommes 165 : un chiffre bien modeste à côté des 500 prêtres et 15 000 fidèles, mais combien l'union des âmes est là, dans l'action de grâces et la reconnaissance.

Différentes sessions ont lieu cet été. Ce sont d'abord les supérieures fraîchement nommées qui bénéficient d'une formation pour se préparer à leur nouvelle charge, puis c'est une formation de maîtresse des novices qui a lieu à Saint-Michel-en-Brenne.



S. E. Mgr Michael Goldade entouré de ses parents et de ses trois sœurs religieuses dans notre congrégation

Le 2 septembre, le Bon Dieu rappelle à Lui une novice de 22 ans à Pilar en Argentine, Sœur Maria Luz. Décédée subitement d'un infarctus du myocarde, elle repose à présent au cimetière de La Reja. Nous confions à vos prières le repos de l'âme de notre fervente novice, qui se préparait généreusement à la profession religieuse.



Sœur Maria Luz

Le 14 septembre voit une belle rentrée de postulantes : 18 jeunes filles de 6 pays différents commencent leur vie religieuse dans les deux noviciats de l'hémisphère Nord. *Deo gratias !*

En la fête de Saint Michel Archange, le 29 septembre, la première religieuse de notre Congrégation, Sœur Marie Michel, fête ses 50 ans de profession[1]. *Ad multos annos !*

[1] Voir l'article du 29 septembre sur *fsspx.news,* à la rubrique *Actualités.*

Apprentissage du chant grégorien au noviciat de Ruffec





Une de nos postulantes, ainée de 8 enfants, avec ses parents et sa petite sœur le jour de la rentrée



Si vous désirez aider les Sœurs, vous pouvez envoyer votre correspondance aux :

Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X
Abbaye Saint-Michel 7, allée du Château
F- 36290 SAINT-MICHEL-EN-BRENNE

Les chèques bancaires et postaux sont à libeller à l'ordre des *Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X*